

Communauté de  
Communes

## ACKERLAND

### Commune d'Handschuheim

#### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

##### REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

16 DEC. 2009

A ITTENHEIM, le 17 DEC. 2009

Le Président de la Communauté de Communes  
Sylvain WASERMAN



# POS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Préfecture du Bas-Rhin

N° 93 R 67-226 Vu pour être annexé  
à l'arrêté de ce jour.

Strasbourg, le 26 NOV 1982.

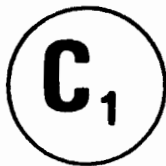


Pour le commissaire de la  
République  
et par délégation  
Pour le Directeur départemental  
de l'Équipement  
Le Chef du G.E.P. p.l.

R. HÉAULME

COMMUNE DE **SIVOM - ACKERLAND**

APPROUVÉ



**liste des emplacements  
réservés**

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS  
DU SIVOM ACKERLAND-KOCHERSBERGLISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

	Communes	N° des emplacements réservés	Page
I.	QUATZENHEIM	7 à 6	2
II.	HURTIGHEIM	24 à 33	3
III.	ITTENHEIM	69 à 26	4
		40 à 59	5
		60 à 50	6
		52 à 74	7
		75 à 77	8
IV.	HANDSCHUHEIM	91 à 94	9
V.	FURDENHEIM	80 à 89	10

## I. COMMUNE DE QUATZENHEIM

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
<u>A - CREATIONS DE VOIES</u>		
	Amorce de voie de 8 m d'emprise devant desservir la zone NA 10 à partir de la rue des Seigneurs. Environ 3 ares.	Commune
7	Amorce de voie de 10 m d'emprise élargissant un chemin rural perpendiculaire au CD 30, entre la zone UX 11 et la zone UB 13, et devant desservir la zone NAX 11. Environ 5 ares.	Commune
8	Amorce de voie de 8 m d'emprise perpendiculaire au CD 228, en zone UB 12, devant desservir la zone NAX 11. Environ 3 ares.	Commune
<u>B - AMELIORATIONS DE VOIES</u>		
4	Amélioration à 8 m d'emprise de la partie Sud de la rue de la Vallée et aménagement de son intersection avec le CD 228. Environ 3 ares.	Commune
9	Amélioration du carrefour entre le CD 228 et le CD 30 (branche Sud-Ouest) par création d'un "pan coupé" à l'emplacement d'une construction vétuste.	Département
<u>C - AUTRES OPERATIONS</u>		
1	Création d'un terrain de sports à l'Ouest de la salle polyvalente. Environ 50 ares.	Commune
2	Extension du cimetière au Sud du cimetière actuel, jusqu'au CD 228. Environ 30 ares.	Commune
5	Amélioration d'un cheminement piéton, à l'Ouest de la rue des Seigneurs. Environ 1 are.	Commune
6	Amélioration d'un cheminement piéton, à l'Ouest de la rue principale. Environ 1 are.	Commune

II. COMMUNE DE HURTIGHEIM + Quartier de la Gare (FURDENHEIM)

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
<b>A - <u>CREATIONS DE VOIES</u></b>		
24	Amorce d'une voie de 8 m d'emprise devant desservir la zone NA 20, entre les zones UA 20 et UB 22, à partir d'un chemin rural perpendiculaire au CD 341. Environ 3 ares.	Commune
25	Voie de 8 m d'emprise au Nord de la zone UA 21 reliant le CD 341 à la partie Sud du terrain réservé pour l'extension du cimetière. Environ 15 ares.	Commune
30	Sans objet.	
31	Voie de 8 m d'emprise assurant la jonction directe entre la rue de l'Ecole et celle des Forgerons. Environ 1 are.	Commune
<b>B - <u>AMELIORATIONS DE VOIES</u></b>		
20	Sans objet.	
21	Amélioration de l'intersection entre le CD 228 et la rue des Forgerons. Environ 1 are.	Commune
22	Amélioration à 8 m d'emprise d'un chemin rural en zone UB 20. Environ 2 ares.	Commune
23	Amélioration à 8 m d'emprise d'un chemin rural à proximité du carrefour entre le CD 228 et le CD 341, à l'Est de la zone UB 20. Environ 2 ares.	Commune
27	Amélioration d'un chemin rural reliant la rue Principale à la rue de l'Ecole dans le but de faciliter son utilisation par les piétons et les cyclistes. Environ 1 are.	Commune
32	Amélioration à 8 m d'emprise de la rue de la Gare, en zone UA 21 sur le territoire communal de Furdenheim. Environ 3 ares.	Commune de Furdenheim
33	Amélioration d'un chemin rural au Nord-Ouest de la zone UA 20 dans le but de faciliter son utilisation par les piétons et les cyclistes. Environ 1 are.	Commune

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
69	Sans objet	
26	C - <u>AUTRES OPERATIONS</u> Extension du cimetière au Sud du cimetière existant. Environ 20 ares.	Commune

III. COMMUNE D'ITTENHEIM

N° des emplacements réservés	Désignation de l'opération	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
<u>A - CREATIONS DE VOIES</u>		
40	Voie de 10 m d'emprise joignant la route de Hurtigheim à un chemin rural existant (à élargir), pour créer une liaison directe entre le Nord de la commune et Handschuheim. Environ 30 ares.	SIVOM
42	Débouché à 10 m d'emprise de la rue du Stade sur la route de Hurtigheim : voie se dédoublant en 2 voies de 5 m d'emprise pour éviter un bâtiment, puis se rejoignant à proximité du carrefour et se confondant avec la rue du Stade. Environ 5 ares.	Commune
46	Amorce de voie de 8 m d'emprise desservant la zone NA 30 à partir de la rue du Stade. Environ 3 ares.	Commune
47	Raccordement de l'impasse de la Licorne au chemin réservé aux piétons aménagé dans le lotissement et débouchant sur la rue du Stade. L'emprise est de l'ordre de 4 mètres. Environ 1 are.	Commune
48	Sans objet.	
49	Sans objet.	
51	Sans objet.	
56	Chemin piéton de 3 mètres d'emprise reliant la zone NC à la rue de la Garance, à travers la zone UB 31. Environ 1 are.	Commune
57	Voie de 8 m d'emprise joignant la zone NC à la rue de la Garance (au Nord du cimetière). Cette voie améliorera la desserte du cimetière et permettrait, à très long terme, une éventuelle urbanisation de certains secteurs situés à l'Est de l'agglomération. Environ 7 ares.	Commune
59	Amorce de 8 m d'emprise permettant la desserte de la zone NA 34 à partir de la route de Breuschwickersheim. Environ 3 ares.	Commune

N° des emplacements réservés	Désignation de l'opération	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
60	Amorce d'un chemin de 4 m d'emprise dans le prolongement de la rue des Cerisiers et permettant la desserte de la zone NA 32 pour les piétons et les deux-roues. Environ 1 are.	Commune
61	Amorce de 8 m d'emprise permettant la desserte de la zone NA 31 à partir d'une part de la RN 4 et, de l'autre, du chemin de Molsheim. Environ 5 ares.	Commune
65	Amorce d'une voie de 8 m d'emprise obtenue par l'élargissement d'un chemin rural de 3 m de large débouchant au Nord de la rue du Hahnenberg à environ une vingtaine de mètres à l'Ouest du raccordement de la rue des Jardins à la rue du Hahnenberg. L'élargissement du chemin rural sera prévu comme suit : 3 m d'emprise supplémentaire à l'Est du chemin et 2 m à l'Ouest de celui-ci. Environ 3 ares.	Commune
67	Voie de 8 m d'emprise débouchant, en zone UB 30 sur la route de Hurtigheim, en face du stade et desservant le Nord de la zone I NA 30. Environ 4 ares.	Commune
68	Voie de 8 m d'emprise débouchant, en zone UB 30, sur la route de Hurtigheim, à une vingtaine de mètres au Nord du débouché de la rue des Acacias. Environ 5 ares.	Commune
71	Chemin piéton de 4 m d'emprise assurant la jonction entre la rue de la Mairie et la voie interne du lotissement de la zone NA 30. Environ 1 are.	Commune
72	Amorces de voies de 8 m d'emprise desservant la zone NA 33. Une amorce est perpendiculaire à la voie future qui joindra directement Handschuheim au Nord du village et l'autre débouche sur la rue du Hahnenberg à environ 60 mètres à l'Ouest de l'intersection de cette rue avec la rue L. Pasteur. Environ 6 ares.	Commune
76	Prolongement Est de la rue du Stade à 10 m d'emprise. Env. 5 ares.	Commune
<b>B - AMELIORATION DE VOIES</b>		
50	Amélioration à 8 m d'emprise de la voie située entre les zones UA 30 et UB 31 et assurant la jonction entre la rue de la Garance et le passage piéton prolongeant la rue de la Mairie. Cette opération comporte également une amélioration très ponctuelle de la rue de la Garance. Environ 2 ares.	Commune



N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
52 et 53	Amorces de voies de 8 m d'emprise dans le prolongement de la rue des Asperges et de la rue du Houblon, en zone UB 31. Ces amorces sont prévues en zone NC dans le but de permettre, à très long terme, une éventuelle urbanisation de certains secteurs situés à l'Est de l'agglomération actuelle. Environ 5 ares.	Commune
55	Amélioration à 8 m d'emprise du débouché de la voie interne du lotissement de la zone NA 30 sur la rue Pasteur. Environ 3 ares.	Commune
58	Amélioration à 8 m d'emprise du Holtzweg et d'un chemin rural qui le rejoint au niveau de la RN 4, à l'Est du cimetière. L'amélioration des intersections exige la réalisation de "pans coupés". Environ 6 ares.	
62	Amélioration à 8 m d'emprise du chemin de Molsheim. Environ 10 ares.	Commune
63	Amélioration à 10 m d'emprise de la rue de la Scierie et à 8 m du chemin rural la prolongeant en son Sud. Environ 20 ares.	Commune
64	Amélioration à 8 m d'emprise du chemin rural joignant la RN 4 à la rue du Hahnenberg. Environ 3 ares.	Commune
66	Amélioration à 10 m d'emprise du chemin rural débouchant sur la RN 4 à l'Ouest de la commune et assurant la jonction avec l'opération n° 40 précitée. Environ 18 ares.	Commune
69	Sans objet.	
70	Amélioration à 8 m d'emprise d'un chemin rural débouchant sur la rue du Stade et séparant la salle polyvalente du futur groupe scolaire. Environ 5 ares.	Commune
73	Amélioration à 8 m d'emprise de la rue des Bosquets. Environ 1 are.	Commune
74	Amélioration à 8 m d'emprise de la rue des Acacias. Environ 1 are.	Commune

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
75	Amélioration à 8 m d'emprise de la rue des Ormes. Environ 1 are.	Commune
<b>C - <u>AUTRES OPERATIONS</u></b>		
54	Extension du cimetière au Nord du cimetière existant. Environ 22 ares.	Commune
41	Espace vert public à l'emplacement actuel du stade, en bordure Ouest de la route de Hurtigheim. Environ 110 ares.	Commune
43	Groupe scolaire à l'Ouest de la salle polyvalente. Environ 170 ares.	Commune
44	"Secteur public libre" au Sud de la salle polyvalente, en bordure de la rue du Stade et de son prolongement Est. Environ 10 ares.	Commune
45	Extension de la zone sportive, à l'Est du terrain de sports existant et de la salle polyvalente. Environ 115 ares.	Commune
46	"Secteur public", en bordure Est de la rue A. Schweitzer. Le terrain en question pourrait être utilisé en vue de nouveaux locaux municipaux. Environ 26 ares.	Commune
77	Secteur public libre au Nord-Ouest de l'intersection entre la rue L. Pasteur et la rue du Hahnenberg, devant être aménagé en parking. Environ 8 ares.	Commune

#### IV. COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
	<p><b>A. - CREATIONS DE VOIES</b></p> <p>Pas d'opération prévue</p>	
<p>91</p> <p>92</p> <p>95</p> <p>96</p> <p>93</p> <p>94</p>	<p><b>B - AMELIORATION DE VOIES</b></p> <p>Amélioration à 8 mètres d'emprise de la rue des Vergers. Environ 3 ares.</p> <p>Amélioration à 6 mètres d'emprise du chemin rural reliant la rue des Vergers au CD 918, et encadrant la zone UB 42. Cette amélioration ne concerne pas le raccordement de ce chemin rural au CD 918. Environ 4 ares.</p> <p>Amélioration à 8 mètres d'emprise du chemin perpendiculaire au CD 918, au nord du village. Environ 6 ares.</p> <p>Elargissement à 6 mètres d'emprise du prolongement de la rue des Rivières.</p> <p><b>C - AUTRES OPERATIONS</b></p> <p>Création d'un terrain de sports au Nord du village et à l'Ouest du cimetière. Environ 105 ares.</p> <p>Extension de la cour de l'Ecole. Environ 4 ares.</p>	<p>Commune</p> <p>Commune</p> <p>Commune</p> <p>Commune</p> <p>Commune</p> <p>Commune</p>

V. COMMUNE DE FURDENHEIM

N° des emplacements réservés	Désignation des opérations	Bénéficiaire du droit de réservation des terrains
<u>A - CREATIONS DE VOIES</u>		
80	Raccordement par une voie de 10 mètres d'emprise de la rue du Cimetière au chemin rural prolongeant la rue des Tonneliers. Environ 5 ares.	Commune
81	Voie de 8 mètres d'emprise débouchant sur la RN 4 à l'Ouest du village et voie de même emprise débouchant sur le CD 30, en zone UB 53. Ces deux voies se prolongent par des amorces de voie de 8 m d'emprise également, desservant la zone NA 50.	Commune
82	Amorces de voies de 8 mètres d'emprise desservant la zone NA 51, à l'Ouest et au Sud-Est du lotissement de l'Ottirain. Environ 6 ares.	Commune
<u>B - AMELIORATIONS DE VOIES</u>		
84	Amélioration à 8 mètres d'emprise du chemin débouchant sur le CD 30 au Nord du village. Environ 6 ares.	Commune
85	Amélioration à 10 mètres d'emprise de la rue du Cimetière. Environ 9 ares.	Commune
86	Amélioration à 5 mètres d'emprise d'un chemin rural débouchant sur le CD 30, au Nord du village. Environ 4 ares.	Commune
87	Amélioration à 8 mètres d'emprise de la rue du Tonnelier. Environ 3 ares.	Commune
88	Amélioration à 8 mètres d'emprise d'un chemin rural débouchant sur la RN 4, au Sud de celle-ci et à l'Est du village. Environ 5 ares.	Commune
90	Amélioration à 8 mètres d'emprise de la rue de Hurtigheim en zone UB 51.	Commune
<u>C - AUTRES OPERATIONS</u>		
83	Amélioration à 6 mètres d'emprise d'un chemin rural au Sud de la zone UB 52. Sa jonction avec la voie de desserte du lotissement a pour conséquence la création d'une placette de 14 mètres de large et d'environ 40 mètres de long.	Commune
89	Réserve d'emprise à l'Ouest de la salle paroissiale, en vue soit d'une extension de celle-ci, soit d'un aménagement de ses abords.	Commune